



Parti socialiste  
jurassien

## Des propos inadaptés

Question écrite n° 2730

Les propos tenus par le chef de l'Office de l'environnement, le 7 mars dernier lors de l'Assemblée de la Fédération cantonale jurassienne des chasseurs, ont heurté ces derniers, mais aussi les personnalités politiques présentes à cette occasion. Le surlendemain, la presse relatait ainsi les déclarations du chef de l'Office de l'Environnement : «La mesure Opti-Ma touchant l'Office de l'environnement, n'était pas souhaitée et pas tout à fait souhaitable. Nous allons essayer de la minimiser en priorisant au mieux nos ressources». Le chef de l'Office faisait allusion à la mesure Opti-ma n°67, "Fusion de la police de l'environnement et des gardes faune".

Quel chef de Service ayant été touché par le programme "Opti-ma" a été satisfait des mesures d'économies appliquées à son service ? Aucun ! Pour autant, aucun ne s'est permis de commenter en public les décisions du Parlement et du Gouvernement.

D'où les questions suivantes :

- Quelle est l'appréciation du Gouvernement sur le fait qu'un chef de Service conteste ainsi des décisions parlementaires ou gouvernementales ?
- Quel était initialement l'esprit de la mesure OPTIMA n°67 lors des discussions de la Table ronde ?
- Comment cette mesure sera appliquée ? Aura-t-on moins de personnel de terrain et plus de personnel administratif dans les différents secteurs de l'Office de l'Environnement ? Ou le contraire ? Et corollairement, qu'entend faire le Gouvernement pour renforcer les contrôles pendant et hors périodes de chasse, sachant qu'un garde faune partira à la retraite prochainement sans être remplacé, selon le chef de l'Office, et que le nombre des gardes faune auxiliaires sera diminué de moitié ?

Delémont, le 29 avril 2015

Pour le groupe PS, Martial Farine